CONDITIONS GENERALE DE VENTE ET REGLEMENT DU CENTRE

1. Objet

Les présentes Conditions générales de vente et règlement du centre (ci-après : CGV) régissent les droits et les obligations des parties prenantes dans le cadre des réservations en ligne et règlement du centre proposé par Urban Padel – Avenue des Bergières 10 – 1004 Lausanne, Suisse.

2. Accès au centre

a. Les ayants droit accèdent au Centre Urban Padel et utilisent ses installations, à la suite de :

b. Paiement d'un droit d'accès à un cours organisé par un professeur agréé par le centre ainsi que par le paiement d'un stage organisé par le Centre.

c. L'acquisition d'une carte (bon) d'entrée donne à l'utilisateur le droit d'accéder au Centre Urban Padel et d'en utiliser les installations conformément à son titre.

d. La réservation donne à l'utilisateur le droit d'accéder au Centre d'Urban Padel et d'en utiliser les installations conformément à son titre.

e. Par le simple fait de pénétrer dans l'enceinte du Centre et de jouir de ses installations, les utilisateurs garantissent que leur état de santé leur permet de pratiquer normalement leur sport et d'utiliser les installations sans danger pour eux-mêmes, ni pour des tiers ; ils confirment par ailleurs ne pas souffrir de maladies contagieuses pouvant mettre en péril la santé, ou importuner de toute autre manière les autres utilisateurs. Les représentants légaux des mineurs accédant au centre prennent le même engagement à l'égard d'Urban Padel pour les mineurs dont ils ont la responsabilité.

f. L'accès au Centre des personnes mineures se fait sous l'entière responsabilité des parents ou adultes qui les accompagnent.

g. Par l'acquisition de l'un des documents d'accès ou le paiement d'un droit d'accès à un cours, l'utilisateur s'engage à respecter le présent règlement, les indications affichées dans l'enceinte du Centre ainsi que les règles, directives et tarifs en vigueur, réputés faire partie intégrante du présent règlement. Il s'engage également à le faire respecter par les mineurs et les invités qui l'accompagnent.

h. La Direction se réserve le droit discrétionnaire de refuser de vendre une carte d'accès à une personne qui en fait la demande, respectivement de renoncer à vendre une nouvelle carte à une personne qui en fait la demande. Le refus n'est pas motivé.

3. Achat

a. **Principe général**

Toute réservation effectuée en ligne ou application d'Urban Padel vaut automatiquement l'acceptation des présentes CGV par l'acheteur.

b. **Confirmation**

Toute réservation effectué avec succès en ligne d'Urban Padel, fait l'objet d'un message de confirmation sous la forme d'un courrier électronique de confirmation de réception de réservation.
Le contrat de vente est réputé conclu au moment de la confirmation effective de la réservation.

c. **Obligation de l'acheteur**

L'acheteur s'engage à fournir des coordonnées valides lors de la réservation en ligne et à payer le prix demandé en cas de paiement en ligne.

d. **Droit de contestation / remboursement**

La réservation peut être contesté par l'acheteur jusqu'à 48h avant l'heure de jeu. Cette contestation doit se faire exclusivement par écrit à l'adresse e-mail : **info@urbanpadel.ch**
En cas de réservation d'un terrain et si ce dernier n'est officiellement pas praticable, la réservation sera remboursée ou compensée selon le cas. Si l'acheteur à entamé son heure de location, celle-ci n'est en principe pas remboursée.

4. Prix

Les prix qui figurent au Centre, en ligne ou application d'Urban Padel sont en Francs Suisses (CHF).

5. Paiement

Le paiement des réservations, achat de bons en ligne d'Urban Padel est possible par :

- Cartes de crédit

Le paiement des réservations, des articles au shop ou consommations au bar d'Urban Padel est possible par :

1. Cartes de crédit
2. Cartes de débit
3. Postcard / Yellownet
4. Twint

6. Réservation

a. Les réservations se font au nom du joueur. Les réservations doivent correspondre aux joueurs présents sur le court.

b. Les réservations non honorées, non payées ou qui n'auraient pas été décommandées au moins 48 heures avant l'horaire annoncé sont facturées. Le Club se réserve le droit de facturer des frais administratifs en sus.

c. Le prix des locations de courts, des cartes ainsi que des autres activités sont aux tarifs applicables dans le Club à ce jour. Ils peuvent être modifiés en tout temps par le Club.

d. Le règlement des réservations peut être modifié à tout moment par le Club.

7. Casier

a. Les casiers gratuits sont destinés à une utilisation journalière. Le Centre se réserve la possibilité de vider tout casier occupé à la fermeture du Centre.

b. Les casiers sont exclusivement destinés à contenir des effets de sport et personnels non dangereux ni toxiques ou périssables.

8. Valeur

a. Les casiers gratuits sont destinés à une utilisation journalière. Le Centre se réserve la possibilité de vider tout casier occupé à la fermeture du Centre.

b. Le Centre décline toute responsabilité en cas de vol.

c. Le Centre Urban Padel ne couvre pas les utilisateurs du Centre contre les risques d'accident. Dès lors, il incombe à chaque utilisateur de se prémunir à titre personnel contre le risque d'accident.

9. Règlement annexe

Les indications affichées dans l'enceinte du Club complètent le présent règlement et sont réputées en faire intégralement partie, même lorsqu'elles ont été établies postérieurement à ce dernier. Elles sont réputées connues de tout utilisateur dès leur affichage.

10. Protection des données

Sous réserve des dispositions contraires des présentes CGV, Urban Padel reconnaît la confidentialité des informations que l'acheteur lui communique lors de la commande en ligne et s'engage à ne pas divulguer ces informations à des tiers. L'acheteur dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le

concernant. Pour exercer ses droits, l'utilisateur s'adressera a Urban Padel en justifiant son identité.

11. Modifications des CGV

Urban Padel est susceptible de modifier en tout temps les présentes CGV. Il informera les acheteurs des modifications faites sur le site www.urbanpadel.ch ou sur l'application. La version en vigueur au moment de la commande fait foi dans la relation contractuelle entre l'acheteur et Urban Padel.

12. Droit applicable et for

En cas de litige, les CGV en vigueur au moment de l'achat sont utilisées comme base juridique.
Les présentes CGV sont régies par le droit suisse, en particulier par les articles 184 et suivants du Code des Obligations suisse, à l'exclusion de toute autre législation étrangère.
Le for juridique est établi à Lausanne, Suisse.

La Direction.

Lausanne, Avril 2022